



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 34713

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur les commissions et instances consultatives ou délibératives françaises. Le Premier ministre a annoncé, dans le cadre du programme de modernisation de l'action publique, la suppression de 100 commissions administratives. Elle lui demande de bien vouloir préciser la mission, le budget alloué, et le nombre de personnels du Comité des inspecteurs généraux.

Texte de la réponse

Le comité des inspecteurs généraux des finances est institué par le décret statutaire du corps de l'inspection générale des finances (IGF), qui en précise les missions. L'article 3 du décret n° 73-276 du 14 mars 1973 relatif au statut particulier du corps de l'inspection générale des finances dispose que « réunis en un comité, les inspecteurs généraux en activité dans les cadres donnent leur avis sur toutes les questions dont ils sont saisis par le ministre ou par le chef du service ou dont ils se saisissent eux-mêmes. » « Le comité est présidé par le ministre chargé de l'économie et du budget ou, lorsqu'il est empêché, par le chef du service ». Le comité des inspecteurs généraux est ainsi une instance interne au service de l'inspection générale des finances. Il réunit l'ensemble des inspecteurs généraux en activité dans les cadres du service de l'IGF, soit 43 personnes à la fin 2012, qui y participent dans le cadre de leurs fonctions. Les réunions du comité ont lieu dans les locaux du ministère de l'économie et des finances. Aucun moyen spécifique n'est alloué aux travaux du comité des inspecteurs généraux. Le comité est amené à connaître, selon un rythme mensuel, des travaux en cours au sein de l'inspection générale des finances, ainsi que des enjeux actuels et des projets de réforme et de réorganisation d'autres services de l'État, dont il auditionne des cadres dirigeants.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34713

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8090

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 11083